

## COMPTE RENDU DU CONSEIL DU 20 NOVEMBRE 2009

Présents : P Agnoli, G Biancone, MP Desbrosse, JM Goberot, C Guelaud, JM Lagoutte, S Lalle, F Lanoir, JM Michelin, P Raymond.

Absent : Pascal Tatigny (pouvoir à JM Michelin)

Secrétaire de séance : Philippe Agnoli

### 1- Décision modificative

La citerne de gaz est désormais consignée et le contrat de location annulé. Il y a lieu de procéder aux écritures suivantes dans le budget investissement.

- + 550 € sur le compte 275
- - 550 sur le compte 238

### 2- Indemnité percepteur

Le Conseil Municipal délibère à l'unanimité d'accorder une indemnité de conseil et de confection du budget de l'exercice 2009 égale à 263,64 € à M. de Lamberterie.

### 3- Commission d'ouverture des plis

La Commission d'Ouverture des Plis est constituée par 3 titulaires (Mme DESBROSSE, MM. BIANCONE et LALLE) et 3 suppléants (MM. LANOIR, GOBEROT & RAYMOND). Délibération prise à l'unanimité. Cette commission se réunira le lundi 30 novembre à 17H30 pour examiner les réponses pour la réfection de la place St Jacques.

### 4- Remboursement commune Marsannay-le-Bois

La commune de Marsannay-le-Bois a passé une commande groupée pour l'acquisition de fournitures et de produits afin de se protéger de la pandémie grippale. Nous allons recevoir un titre correspondant aux produits qui nous ont été remis. La délibération est prise à l'unanimité pour le mandatement de 39,77 €.

### 5- ATESAT

La convention d'Assistance Technique fournie par l'Etat pour des raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire (ATESAT) arrive à échéance. L'ATESAT permet aux communes et communautés de communes de bénéficier d'un appui technique des services de l'Etat dans les domaines de l'Aménagement et de l'habitat et de la Voirie. Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité la délibération de reconduction de cette convention soit une participation de 191 euros 90.

### 6- Réforme des collectivités territoriales

Par 10 voix Pour et une Contre le conseil municipal souhaite faire savoir que :

Le Conseil municipal de Chaignay, inquiet de la réforme des collectivités et de la réforme de la fiscalité s'oppose au projet au projet de réforme des collectivités territoriales tel qu'il est présenté au Parlement et s'oppose à la suppression de la taxe professionnelle, compte tenu de l'absence de compensations satisfaisantes.

#### 7- PVR

Une présentation de la Provision pour Voirie et Réseau (PVR) est faite en séance par Patrice Raymond. Celui-ci présente aussi le Projet Urbain Partenarial (PUP). Une estimation chiffrée destinée à comparer les 2 formules sera réalisée pour le conseil du 18 décembre 2009.

La séance est levée à 22h00.